

LE PACTE REPUBLICAIN CONSTRUIRE L'AVENIR

La Mauritanie se retrouve, une fois de plus, à la croisée des chemins. Notre pays vient de subir un nouveau coup de barre redéfinissant les contours et les repères de sa vie politique.

La dynamique du 3 août 2005 se situe, à son tour, dans la lignée des grandes césures que notre pays a connues et survient dans un contexte où les éléments d'une crise multiforme n'ont pas cessé de s'accumuler. Malgré les avancées positives que la Mauritanie a vécues sur le plan politique, une profonde régression et des dysfonctionnements paralysants ont miné la situation économique et sociale. C'est ce revers de la médaille, aggravé par une personnalisation de plus en plus marquée du pouvoir, qui a plombé l'espérance et réduit les chances et les moyens de toute rémission.

La perspective d'une amélioration substantielle de la démocratie et de la gestion de l'Etat situe donc la Mauritanie dans un contexte transitionnel fertile en promesses et en risques. Et ce défi place l'ensemble des acteurs politiques face à une éminente responsabilité : contribuer à un diagnostic fiable des problèmes de notre société, formuler des solutions appropriées et réalistes et prendre part à une vie politique assainie permettant à la Mauritanie de sortir de l'ornière et de retrouver la voie d'un devenir meilleur. Conscient de ces enjeux et de son rôle en ce moment décisif pour le pays et la Nation, le Pacte Républicain répond ici à l'appel de la participation et de la responsabilité. Soucieux de restituer une lecture rétrospective fidèle à la réalité et au vécu de la Mauritanie le long de ces dernières années, le Pacte Républicain n'entend pas se dérober au devoir de vérité et au bilan qui lui incombe, à l'instar de tous les acteurs politiques. Notre pays a besoin de renouer avec une vie politique saine, des acteurs crédibles et créatifs, des discours novateurs et porteurs de projets de société

viables. Un inventaire sans complaisance, un débat sans polémique, des propositions sans démagogie, telle est l'approche que le Pacte Républicain s'emploie, à travers ce document, à développer. Telle est, enfin, l'esquisse du projet alternatif qu'il propose pour faire renaître l'espoir et semer les graines de lendemains meilleurs pour la Mauritanie.

I. Rétrospective pour mieux construire

Les deux dernières décennies politiques, déclinent un enchevêtrement paradoxal de l'Etat d'exception et de l'ouverture politique. Mais au-delà de la fin décrétée de la période d'exception, des relents forts de celle-ci ont survécu, parasitant de manière insidieuse et persistante un contexte alors riche en promesses. Depuis mai 1991, qui fut un moment de rupture formelle avec l'Etat d'exception, la volonté de changement du pouvoir s'est laissée déborder par les réflexes et comportements reproduisant mécaniquement un monolithisme de fait. L'isolement, la solitude et le patrimonialisme vont constituer, dès lors, les caractéristiques indissociables du pouvoir de cette époque. Il est vrai que " le processus démocratique " était plus l'adaptation à un contexte international liant l'aide publique à l'ouverture politique, plutôt que la traduction d'une foi réelle en la démocratie comme mode de gouvernement.

A/ Etat d'exception et ouverture politique : une démocratisation inachevée

L'histoire de la démocratie octroyée en 1991 à notre pays est celle d'un chantier inachevé. Malgré une gestion unilatérale de la transition et le chemin solitaire de formulation des règles du nouveau contexte politique, la Mauritanie avait su habilement éviter les écueils et obstacles sur lesquels la plupart des

LE PACTE REPUBLICAIN

CONSTRUIRE L'AVENIR

processus démocratiques africains ont acquis.

Cet important acquis s'est nourri d'une conquête graduelle des espaces de libertés au sein desquels des partis et des journaux ont entrepris d'animer une vie politique pluraliste. Mais si l'énoncé des textes et l'architecture institutionnelle sacrifiaient aux exigences de la démocratie et de l'Etat de droit, l'on a pu constater, au fil du temps, le caractère désincarné et purement artificiel du jeu politique.

La culture dominante au sein des tenants du pouvoir et des cercles rapprochés, hétérogène d'une succession de contextes d'exception, n'a manifestement jamais cédé le moindre pouce à l'installation et à l'enracinement d'une véritable démocratie. Cette culture dérivait de convictions et d'objectifs qui se sont révélés tenaces : contenir le jeu politique dans les limites d'un périmètre clairement délimité, gérer l'Etat en maniant la carotte et le bâton et maintenir coûte que coûte le pouvoir à partir de l'épuration sécuritaire. D'où la dérive vers des moyens d'expression et d'action politique violents et extrêmes. Les deux décennies passées furent marquées, en outre, par des tensions persistantes, autour du passif humanitaire. Un certain raidissement du pouvoir sur la problématique des droits de l'homme a généré un bras de fer sur le cas des réfugiés mauritaniens à l'étranger et des exactions commises au début des années 90. Par ailleurs, le pouvoir est resté sur la défensive quant au traitement de la question des séquelles de l'esclavage. Tous ces dossiers ont davantage assombri le contexte et dopé le réflexe sécuritaire. Cette démocratie embryonnaire, piégée par la surenchère des discours et des appétits et l'escalade de la prédation entretenue par les cercles situés au cœur du pouvoir, sera supplantée et submergée par le rituel engendré par l'arbitraire et la personnalisation du pouvoir.

B/ Le prisme dominant de la personnalisation du pouvoir

La personnalisation, accentuée par la montée des intrigues et des jeux de cour, fut la principale et irrémédiable pathologie de l'exercice du pouvoir. Otage de clans positionnés autour de lui, le pouvoir s'est enfoncé dans un isolement destructeur. Dictant impérieusement des décisions conçues en parfaite ignorance des réalités, quand elles ne sont pas suggérées par un entourage intéressé, il s'était enfilé peu à peu dans des attitudes totalement erratiques.

Tous les signaux que ce pouvoir avait émis en direction de la société reflétaient son souci, quasi exclusif, de ménager les bases de son soutien et les divers intérêts qui traversent ce champ, au détriment du renforcement de l'Etat. Aussi, la corruption, le détournement, le népotisme, les privilèges et avantages indus, le tribalisme, la course éfrénée au carriérisme... autant de maux et de fléaux dont souffre, et continue de souffrir la société mauritanienne, furent engendrés en système de rétribution ouvertement encouragé.

Les grands problèmes que connaît l'Etat, par ailleurs clairement identifiés, sont occultés ou dilués dans des initiatives caricaturales à la limite de l'hygiène collective. Des pans entiers du service public, tels que l'éducation et la santé, ont vu leurs technocrates sacagés dans l'indifférence totale, tandis qu'un effort financier exceptionnel a été investi dans des entreprises mégalomanes. C'est sur ce terrain qu'ont prospéré les dysfonctionnements perceptibles d'un Etat en proie à la déliquescence : absence de qualification des ressources humaines, mauvaise gouvernance, perte d'autorité, anarchie dans la gestion de son patrimoine.

Ce marasme et cette léthargie, qui ont déstructuré l'Etat et laminé ses moyens, se sont nourris d'une grave érosion des valeurs morales de la société mauritanienne. A mi-chemin entre un ordre social ancien en voie de désuétude et un ordre étatique nouveau qui peine à s'enraciner, notre pays continue de connaître une gestion difficile.

Entre tradition et modernité, tribu et Etat, notre élite a vacillé et abdiqué face à ses responsabilités. Perdue dans un contexte où les repères se sont avérés flous, cette élite s'est souvent laissée enrégimenter par un pouvoir dénué de projet politique cohérent, quand elle ne jouait pas de passivité pour faire passer le mauvais temps. Le compromis et le réalisme ont, souvent, frisé la compromission.

C/ Notre part de responsabilité

Nombreux, sont ceux qui avaient rejoint de leur exil les débus d'une ouverture politique durant laquelle le pluralisme tentait d'installer ses repères et où les libertés d'association et d'opinion commençaient juste à voir le jour. Nombreux sont ceux qui avaient rallié le pouvoir, persuadés qu'après leur contribution éminente à la création d'un contre-pouvoir utile à la démocratie, la seconde étape imposerait de se mettre au service de la gouvernance d'un Etat qui en avait fort besoin. L'objectif d'influer par nos idées et nos convictions sur la formulation et la mise en œuvre d'un projet de société valide, dans la phase délicate de transition démocratique que traversait notre pays, constituait l'unique raison de notre adhésion au parti au pouvoir. Cette adhésion s'appuie sur un diagnostic par ailleurs toujours valable : la configuration politique en Mauritanie, et le rapport de force induit, s'était alors construite autour d'une polarisation teintée de crispation et fertile en tensions. Le pouvoir politique, héritier direct d'une junte militaire, faisait face à un personnel politique dont la principale caractéristique était l'émettement et la surenchère orchestrée par les extrêmes de notre échiquier politique. Aucun parti politique d'opposition n'a échappé aux pressions et à l'instrumentalisation opérées par les mouvements ou groupes situés dans ces extrêmes.

Pris dans cet état, le pays avait grand besoin de s'en émanciper et de voir se développer une vie politique apaisée, animée par des acteurs politiques aptes à faire prévaloir une vision modérée. Cependant, au-delà des progrès acquis durant la période écoulée, les nombreux problèmes liés à la gestion des libertés et à la prédominance de l'option sécuritaire n'ont cessé d'isoler au sein du camp du pouvoir ceux qui, comme nous, se reconnaissent de moins en moins dans la trajectoire commune. Les lacunes profondes de l'Etat de droit, et de l'Etat tout court, nous avaient amenés à tirer la sonnette d'alarme dans une déclaration du Pacte Républicain, publiée par voie de presse le 10 octobre 2003. Déjà, nous attirions l'attention du pouvoir sur "les effets, parfois pervers, qui accompagnent l'installation de la démocratie. Dans un contexte mental et social, comme le nôtre, où la maturité civique souffre encore de graves lacunes, il y a là des risques latents à ne pas négliger." Comme nous enregistrons que "les événements du 8 juin 2003 ont sonné le tocsin. Parmi les dangers intérieurs qui menacent nos institutions républicaines et les fondements de notre système politique, cette tentative avortée de putsch constitue un cran élevé dans la contestation violente des institutions et de la légitimité qui leur est attachée." Nous constatons aussi qu'"à tous ces risques politiques s'ajoutent ceux sociaux, induits d'une attente légitime de lendemains meilleurs, mais frustrée par la persistance d'inégalités de tous genres. Le décalage entre les effets de l'action et l'acuité du mal social vécu est une menace qui hypothèque lourdement la finalité des réformes." Enfin, nous appelions "à faire obstacle à la corruption, au détournement des deniers publics et au trafic d'influence qui constituent une menace réelle de corrosion pour l'administration et pour l'Etat." Cette démarche mettant l'accent sur les vrais problèmes de notre pays, s'appuyait sur notre souci constant d'apporter un soutien critique et une implication vigilante au sein du camp au pouvoir. Au cours de l'élection présidentielle de 2003 et dans les mois qui suivirent, le Pacte Républicain n'a cessé de pousser le pouvoir vers une démarche de raison et d'ouverture où les idées de progrès prennent le pas sur les réflexes sécuritaires et d'enfermement. Hélas, les forces d'inertie se sont révélées plus enracinées et plus tenaces. Seul l'espoir de voir s'améliorer la configuration politique de notre pays, comme les élections de 2001 l'avaient laissé présager, nous avait empêché de statuer déjà sur l'échec de notre action. A rebours de toutes ces espérances, cette décennie aura été marquée par une

série de rendez-vous manqués, sur fond de délitement d'abord du contre-pouvoir et de décomposition ensuite du pouvoir. Dans l'un comme dans l'autre, de ces deux rendez-vous manqués, nous assumons avec lucidité notre part de responsabilité. Aujourd'hui, le Pacte Républicain prend acte avec optimisme des nouvelles orientations imprimées à la vie politique de notre pays. Fidèle à son engagement et à ses idées, émises au service de la Mauritanie, le Pacte Républicain entend y contribuer à travers son analyse de la période de transition et les

quisses d'un projet alternatif qu'il propose à tous les mauritaniens.

II. Transition et règles du jeu politique

La transition qui s'ouvre, pour une période de 24 mois, situe la Mauritanie dans un contexte inédit. Pour la première fois de notre histoire politique le détenteur du pouvoir n'est pas un acteur intéressé par la conservation de celui-ci. Cette situation offre l'avantage de poser des règles démocratiques fiables et de disposer d'une gestion du processus électoral réellement neutre, à l'issue duquel un vainqueur disposera d'une incontestable légitimité pour gouverner.

La vie politique de demain dépendra d'une bonne dose d'imagination et de créativité durant le contexte de cette transition. Poser de bonnes règles et bien maîtriser l'agenda électoral de la transition en veillant à son agencement adéquat sont deux exigences incontournables.

La perspective d'une révision constitutionnelle, visant l'amélioration des règles de notre vie politique et institutionnelle, figure au rang de priorité dans l'agenda de la transition. S'appuyant sur une limitation du mandat présidentiel à deux, et peut-être aussi de sa durée, ainsi que la mise en place d'une commission électorale indépendante, ces mesures ne manqueront pas de reprofiler dans un sens nettement positif notre vie politique et notre démocratie.

Plusieurs élections se profilent à l'horizon. Compte tenu de la culture dominante dans notre microcosme politique, fondée sur un niveau très bas de convictions, sur l'opportunisme et les calculs personnels, le choix de l'agenda électoral devrait plutôt se porter sur l'organisation des élections législatives et municipales avant les présidentielles.

Cette option permet de conjurer un phénomène de transhumance vers la surface politique d'un homme élu à la plus haute charge, ce qui aurait pour effet d'assécher du même coup les autres formations politiques de notre scène, nous ramenant à la case de départ. L'un des premiers actes législatifs devrait, d'ailleurs, comporter l'interdiction de tout ralliement à un parti par un élu lors de l'exercice de son mandat. La liberté de rejoindre un parti politique devant être conditionnée, pour un élu, par la remise en jeu de son mandat.

Mais le défi que constitue ce nouvel âge démocratique, auquel nous aspirons, est impoissant et le chemin qui y mène est semé d'embûches. De nombreuses incertitudes, liées aux acteurs de notre scène politique et au chemin de formulation des règles, dans la présente transition, doivent d'abord être levées.

A/ Les acteurs politiques

Aujourd'hui, notre paysage politique révèle un déficit abyssal d'idées, une culture politique arabisée et des formations politiques profondément minées, tant dans leur structuration que dans leur discours. L'existence de l'écrasante majorité des partis qui peuplent notre vie politique est avant tout décrétée par un simple récipiscé délivré par l'autorité administrative, sans être relayée par un contenu d'action probant. Ce phénomène inflationniste est la conséquence d'une tendance fortement encouragée ces dernières années et révélatrice d'une corruption absolue des valeurs politiques et des mœurs sociales. Il en va du politique comme de l'économique : les idées et les positions se monnayent comme n'importe quel produit dans un système devenu totalement mercantile. La résurgence du tribalisme, stimulé par les sollicitations de tous les acteurs politiques, a pollué encore plus la scène.

Évoluant dans des contextes d'exception, la majeure partie des groupes politiques s'était habituée à l'exercice politique clandestin. L'ouverture de 1991 a vu des regroupements s'effectuer autour d'un objectif minimal, se résumant à une adversité au pouvoir alors en place, vide tout projet. Les faibles convergences ou affinités idéologiques constatées ne pouvaient suffire à la construction de formations homogènes, capables de produire des plateformes d'idées cohérentes et de résister aux vicissitudes inhérentes à la vie politique.

Du côté de l'ex-pouvoir, la construction du PRDS s'est d'abord, et en grande partie, nourrie d'un personnel dont l'objectif était de se rendre disponible comme base d'appui politique au pouvoir, pour être en mesure de bénéficier des avantages que celui-ci redistribue.

Par la suite un processus ininterrompu de décomposition et de recomposition a redessiné la morphologie du paysage politique, révélant des faiblesses et des contradictions, partout, lourdes de conséquences pour la Mauritanie. Dans le camp de l'opposition quelques formations bénéficient d'une certaine présence et d'un enracinement dans les grands centres urbains. Autour du PRDS, une nébuleuse s'est formée constituant une majorité présidentielle disposant

des moyens matériels et humains de l'Etat, confortant sa présence sur tout le territoire national. A l'extérieur du pays, des groupes politiques de faible implantation nationale, s'activent à distiller un discours teinté d'extrémisme et de violence. Ces réseaux confortablement connectés aux moyens de communication moderne, s'invitent occasionnellement dans la scène politique avec une résonance limitée.

L'une des difficultés de la transition actuelle est qu'elle se déroule sous l'empire d'une recomposition aux contours incertains, dans un contexte où la Mauritanie est tiraillée entre des forces et des acteurs au poids inconnu et au discours imprécis. Aussi, une interrogation majeure continuera-t-elle de marquer la transition : notre pays dispose-t-il des fondements aptes à assécher la démocratie?

B/ Les obstacles à une formulation apaisée des règles

La transition en cours doit servir principalement à définir les règles sur la base desquelles fonctionnera désormais la démocratie. La formulation des priorités que sont la neutralité de l'administration et la normalisation des rapports entre le pouvoir, la gestion de l'Etat et le jeu politique, s'appuie sur un diagnostic des vrais problèmes dont souffre notre pays.

Il faut cependant reconnaître qu'une partie des acteurs politiques, pressentis pour participer à la concertation menant à ces objectifs, ne peut garantir une contribution suffisante à l'enrichissement de ce processus. Un risque que matérialisent, d'ores et déjà, des consultations quelque peu formelles, dominées par le poids des corporatismes et les calculs politiques, au détriment d'une recherche de solutions préparant la Mauritanie à surmonter ses maux. Fragile par essence, une transition est un moment où surgissent de partout et s'expriment les espérances, les attentes, les réclamations, les prétextes et les plaintes nées des fractures successives de notre société. Déjà, l'amnistie des délits et crimes politiques, réexamen accordé, a permis de libérer et de ramener de leur exil certains de nos compatriotes, vétérans de la lutte armée ou acteurs politiques. D'autres, jugeant les conditions de retour insuffisantes, versent dans la surenchère et l'escalade revendicative. Des pôles se créent autour des grandes plaies du passé, des contraintes se côtoient, induisant un risque de durcissement du débat politique. Dans ce contexte délicat, l'urgence commande de concevoir et de mettre en œuvre des perspectives renouvelant la pensée et l'action politiques en vue de proposer une alternative à la hauteur des enjeux.

III. Nos propositions pour l'avenir

Le bilan de près d'un demi siècle d'indépendance, affiche pour notre pays le constat d'une totale aberration : dans sa quête d'une démocratie fonctionnelle et d'une gouvernance rationnelle, la Mauritanie continue encore de reproduire le mythe de Sisyphe. Sur toute cette durée notre pays n'a connu qu'une faible dose de démocratie, ponctuée de réguliers retours en arrière, sur fond d'une incapacité chronique à secréter des technocraties aptes à gérer efficacement l'Etat. Trois objectifs principaux doivent désormais prévaloir et faire l'objet de notre effort d'imagination et de créativité : le renforcement de la démocratie, la consolidation de l'Etat et le relance de l'économie afin de redonner à notre pays les fondements indispensables à son existence et à son progrès.

A/ Renforcer la démocratie

La démocratie pluraliste est, par excellence, l'espace où s'effectue notre débat de société et où s'affinent les modalités de notre délibération collective. C'est, aussi, le moment où s'exerce le pouvoir et la censure de l'opinion sur le mode de gouvernance de notre société.

Elle seule permet des aménagements de pouvoirs dont le mode de dévolution, l'équilibre et la modernité participent d'un fonctionnement sain de notre société et de l'émergence en son sein d'un Etat de droit protecteur et régulateur. Mais la mise en œuvre d'une démocratie assainie de toutes les tares impose de renouer avec les objectifs que sont la concorde et la cohésion nationales. Nous devons trouver en nous les ressources et la volonté de guérir les chapitres des douleurs issues de notre passé et travailler à l'émergence d'une véritable nation confiante en son devenir commun et unie autour de valeurs partagées. La démocratie dans notre pays a besoin d'une revitalisation de nos institutions, d'équilibre de leurs pouvoirs, d'animation d'un pluralisme effectif et l'émancipation de l'administration de toute inféodation au pouvoir politique en place. Elle a besoin d'une scène politique construite par des acteurs conscients de leur rôle et aptes à produire un discours et un encadrement promo-

i. Des institutions rénovées, des pouvoirs équilibrés

L'architecture institutionnelle née de la Constitution de 1991, correspond bien aux principales exigences de l'Etat de droit, ainsi qu'au besoin de modernisation de notre société. Mais la pratique et le fonctionnement des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que des autres organes constitutionnels, ont révélé de graves lacunes du point de vue de leur équilibre, de leur efficacité et de leur rendement. Au sein de notre exécutif bicéphale, et à cause de l'hypertrophie de ses pouvoirs, le Président de la République a entièrement écrasé et rendu inopérantes toutes les autres strates, depuis le Premier Ministre jusqu'aux niveaux administratifs inférieurs. La tendance à la personnalisation du pouvoir a développé une pratique institutionnelle les vidant progressivement de leur substance. Un autre choix et un autre profil du pouvoir exécutif s'imposent désormais. Celui-ci doit être construit autour d'une répartition cohérente des attributions entre un Président de la République qui détermine les grandes orientations et le Premier Ministre qui gouverne et gère la majorité politique. Tout en sauvegardant le type actuel du régime, il convient d'évoluer vers un rééquilibrage des pouvoirs en faveur d'un Premier Ministre auxquels des moyens d'autorité et de gestion doivent être donnés. Les rapports entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif ont, de tous temps, été nettement défavorables au dernier. Considéré comme une simple chambre d'enregistrement, le parlement de notre pays a finalement joué le rôle négatif de faire-valoir d'une démocratie bancal. Cette situation n'est pas seulement due à la prééminence excessive du Président de la République, dans un jeu institutionnel dominé par le clientélisme et le patrimonialisme. Elle s'est, également, nourrie de l'empressement des notables-parlementaires à obtenir des subsides auprès d'un exécutif redistribuant à tour de bras.

Le premier vecteur d'une saine démocratie réside dans un parlement apte à jouer son rôle et à remplir sa mission. Légiférer et contrôler l'action du gouvernement renvoie à des investitures mettant en avant l'aptitude à comprendre les problèmes de notre temps et de notre société et la faculté de contribuer aux recherches de solutions. Les partis et la classe politique sont particulièrement interpellés sur ce terrain. Le pouvoir judiciaire présente, quant à lui, le catalogue le plus imposant de dysfonctionnements et de contradictions. Noyauté par des ressources humaines des plus corrompues et des moins formées, ce département sombre dans une vétusté normative et matérielle qui en fait le défi majeur de notre pays. Dans le panoplie d'actions que requiert l'assainissement de la justice, trois cibles au moins doivent impérativement et en urgence focaliser les efforts : la révision des textes en faveur d'une réelle indépendance des juges, les moyens d'une application stricte des instruments juridiques régissant la justice et la réorganisation complète et profonde des ressources humaines de la justice, en particulier des magistrats. Le Conseil constitutionnel, le Haut conseil islamique, la Cour des comptes et le Médiateur, tout en étant des pièces maîtresses dans la régulation de l'Etat de droit et de notre société, ne sont que le reflet du contexte culturel et mental de celui-ci. La revitalisation de ces structures dépend, en grande partie, des nouvelles orientations entreprises par notre pays en faveur des mandats de ces structures : un réel contrôle moral, législatif, économique et un plus grand respect des juridictions et de l'autorité de la chose jugée.

ii. Une administration neutre, un pluralisme effectif

Le caractère purement théâtral de notre démocratie, nettement accentué ces deux dernières années, a vu les effets bénéfiques générés par le processus de démocratisation depuis 1991. Ainsi, la démocratie en Mauritanie figure comme un chantier inachevé et un produit qui s'est distingué d'abord par une majoration de son caractère procédural. La logique de personnalisation du pouvoir, faisant du Président de la République le pôle autour duquel tournait toute la vie politique, avait rendu obsolète toute efficacité de pluralisme. L'élan d'obséquiosité vis-à-vis du pouvoir, ajouté à la passivité d'une partie de la classe, a vidé de sa substance tout contrepois. Un monolithisme de fait s'était installé, dans la scène politique comme dans les institutions parlementaires et municipales.

Au-delà du champ politique, cette dérive présidentielle s'est également nourrie d'une totale inféodation de l'administration au pouvoir politique et d'une confusion tragique entre cette

administration et le parti au pouvoir. Les règles déjà postulées dans la transition semblent s'orienter vers des mécanismes susceptibles de réparer ces anomalies majeures de notre vie politique. La limitation constitutionnelle du nombre des mandats présidentiels à deux, et la réduction de leur durée, va certainement démythifier la fonction présidentielle. La fatalité de l'alternance, ainsi inscrite dans l'ordre politique, pourra ouvrir des perspectives inédites et des possibilités aux acteurs politiques, renforçant leur attrait auprès de l'opinion et des électeurs. Un regain d'intérêts pour d'autres surfaces politiques peut-être entrevu ici.

Cet acquis, qui est loin d'être suffisant, devrait être renforcé par des mécanismes de neutralité de l'administration vis-à-vis du champ politique. Cet objectif ne pourra être atteint que si l'on aborde un chemin encore inexploré, celui d'une application froide des textes et des procédures régissant l'administration.

iii. Des acteurs responsables, des discours constructifs

Les cinq dernières années furent le point culminant du découragement civique, de l'atonie militante et de la fragilité de l'engagement politique. Ce phénomène d'engourdissement et de torpeur a dopé le discours des extrêmes. L'élimination progressive des perspectives politiques et économiques, les chicanes et les entraves posées sur le chemin du plus grand nombre ont asséché l'espérance. Dans ce contexte de transition et d'incertitudes, la classe politique modérée et articulée sur la majorité de notre peuple, doit reprendre le terrain perdu et reconstruire un discours réaliste et porteur d'un projet politique crédible. Elle doit promouvoir un projet rassembleur, porté par des idées imprégnées de notre riche diversité culturelle, prenant en compte nos valeurs islamiques et intégrant tous les besoins de modernisation de notre vie politique, économique et sociale. Notre scène politique doit également bénéficier d'un sens élevé de la responsabilité au niveau des acteurs engagés. Une véritable refondation éthique et morale de notre vie politique est nécessaire.

B/ Refonder l'Etat

Expression ultime de l'intérêt général, l'Etat est un outil majeur de transformation et un vecteur indispensable au progrès de notre société. L'histoire de celui-ci démontre clairement que ses percées ont été porteuses d'une amélioration significative de notre société et qu'inversement, ses régressions ont affecté négativement et durablement nos capacités.

Hérité d'une colonisation par défaut, notre Etat s'est appuyé au départ sur une base administrative faible mais justifiant de principes forts. Greffé sur un mode d'organisation traditionnel lourd d'incompatibilités, l'Etat fait face à de nombreuses difficultés du point de vue de l'intégration des principes sur lesquels il se fonde, de l'application de ses normes et de ses procédures ainsi que de l'insuffisance et de l'inadaptation de ses moyens humains et matériels.

i. Réhabiliter les structures administratives, promouvoir la décentralisation

Le dispositif administratif sur lequel repose l'Etat a également souffert, comme toute notre société, de la personnalisation, de l'autoritarisme, de la concentration des pouvoirs et d'un arbitraire total dans la gestion des ressources humaines. Le recul de l'Etat, privé d'une gouvernance rationnelle, s'est nourri de tout ce que le tribalisme charriait comme déviances et tares : népotisme, favoritisme, clientélisme, inculture, inaptitude.

La quasi faillite de l'Etat provient de son train de vie ostentatoire et de la gabegie affectant la gestion de ses moyens. Durant les deux dernières décennies, l'intérêt général a été relégué au profit d'intérêts singuliers : groupes d'affaires, groupes de pression, fractions tribales ou personnalités influentes. L'Etat doit être refondé sur des bases restaurant sa capacité et sa crédibilité. Il convient de renouer avec une volonté claire en ce sens et d'engager au plus vite les actions pouvant permettre d'atteindre cet objectif. Il faut pour cela mettre en œuvre des normes et des procédures revistées sous l'angle de la modernisation et de l'efficacité, promouvoir des technocrates échappant aux pressions multiformes et négatives de la société, choisir des hommes uniquement en raison de leur aptitude à remplir la mission.

L'Etat doit également évoluer vers une réelle décentralisation de ses structures de gestion. En ajoutant aux communes un autre étage du service public électif, celui des conseils régionaux, on conforterait davantage la gestion de proximité et la légitimité auprès des administrés. Cela garantirait une association des populations,

et ajouterait d'autres acteurs publics aux côtés de l'Etat. Cette étape pourrait aussi corriger les pathologies décelées chez les services déconcentrés de l'Etat et surtout les autorités régionales représentant celui-ci.

Enfin, nous devons renouer avec une culture revalorisant profondément le droit et remettant à l'endroit le fonctionnement de notre société. Secrétariat des normes répondant à nos besoins, aménager des canaux d'applicabilité adéquats et mettre en branle, le cas échéant, la sanction constituent des étapes indispensables au renforcement de l'Etat et de sa crédibilité.

ii. Renforcer la compétence du service public

L'Etat mauritanien est malade de ses technocrates, de ses ressources humaines et, partant, de la qualité de ses prestations. Partant, son implication et ses objectifs sont obérés par les dysfonctionnements. Ses fonctions vitales sont menacées par un effondrement sans précédent de ses performances : défense et sécurité, éducation et santé. L'esprit du service public a été dévoyé au point de n'être plus en position de devoir des prestations aux administrés. L'indifférence et l'arrogance des agents de l'administration nourrissent un sentiment de supériorité face à des usagers sans défenses et sans moyens de pression. Dans un pays où règnent, dans des proportions alarmantes, l'inégalité, la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, un tel état d'esprit ouvre la voie à d'insupportables abus et à des drames humains déchirants. Le poids d'une telle responsabilité morale doit nous interpellier tous. L'objectif de réhabilitation du service public s'appuie d'abord sur sa nécessaire adaptation aux normes techniques les plus modernes de notre époque. Elle vise à renforcer sa technicité et à le préparer à assister, d'abord, les couches les plus faibles et les plus démunies de notre société. C'est cette raison sociale qu'il convient de mettre au fronton des missions de l'Etat. Le désengagement de l'Etat, au nom d'une option libérale excessive et mal préparée, ne saurait porter atteinte à un principe qui fonde notre mission collective. Nous devons continuer à scolariser, à soigner, à transporter, à trouver un emploi et à accompagner, socialement et économiquement, tous ceux qui connaissent des difficultés sur ces chemins. Seul un Etat socialement conscient, politiquement volontaire et techniquement compétent peut faire face à ces défis.

iii. Assurer une bonne gouvernance

Démisionnaire de l'essentiel de ses missions, l'Etat, dans notre pays, a toujours renforcé son image de structure exogène, perçue comme un corps étranger, porteur de gênes étrangers. Indexé comme l'instrument d'une puissance publique, à la fois crainte et haïe, l'Etat est victime des manœuvres de tous ceux qui cherchent à se soustraire à son emprise, donc à leur devoir envers lui. Il est également victime de tous ceux qui, attirés par ce qu'ils peuvent en

tirer en toute facilité, participent allègrement dans une entreprise de pillage techniquement rodé.

Sur tous ces aspects, les habitudes d'une mauvaise gouvernance se sont solidement installées dans tous les recoins de la vie de l'Etat. Aucun bilan ne saurait, d'ailleurs, dépeindre l'ensemble des forfaits et crimes économiques commis ici. L'essentiel réside dans la volonté d'affronter les problèmes de l'Etat et de leur appliquer les remèdes appropriés.

Une bonne gouvernance implique de gérer de manière transparente toutes les ressources de notre pays, humaines, naturelles, économiques et financières afin de renouer avec des possibilités réelles et équitables de développement.

Dans cet esprit nous devons assurer un strict respect des textes et procédures relatifs à nos ressources humaines ainsi qu'une application rigoureuse des statuts de la fonction publique et de ses différents corps, observer une meilleure transparence dans la gestion des ressources naturelles, répondre efficacement à l'exigence d'une fiscalité calibrée, renforcer les capacités financières de l'Etat et revaloriser la notion de contribution et de devoir envers la collectivité, ranimer les fonctions d'audit, de contrôle et de jugement, par la Cour chargée de ces aspects, veiller à intégrer, de manière transversale, la dimension environnementale dans toutes nos politiques publiques.

C/ Relancer l'économie, redistribuer équitablement

Plus de quatre décennies après l'indépendance, notre économie demeure frappée de faiblesses structurelles. Tributaire de l'étranger, faiblement industrialisée, embryonnaire du point

de vue des services et pauvre en ressources humaines qualifiées, son seul mérite réside dans le dynamisme d'un secteur marchand, d'ailleurs entièrement basé sur une importation siphonnant les maigres recettes en devises et n'ayant abouti qu'à une accumulation sans productivité. Le désengagement de l'Etat, opéré un peu trop vite, sous l'impulsion de l'ajustement structurel, a généré de profondes inégalités sociales et marginalisé un plus grand nombre de nos concitoyens, sans pour autant aboutir aux avantages qui en étaient attendus.

Il convient donc de redéfinir le rôle de l'Etat comme inspirateur et régulateur de la politique économique. Par ailleurs un programme ambitieux, visant à rétablir les équilibres macroéconomiques et à réduire les déficits publics qui se sont creusés ces dernières années, dans le sillage des choix irrationnels et de pratiques économiques irresponsables, devra être initié. Parallèlement à cela, une politique volontariste visant à doter le pays, progressivement, d'un tissu industriel performant est nécessaire. Nous serons alors en mesure de produire et d'exporter des biens et des services aux normes internationales, garantissons notre survie dans un marché mondialisé. Nos efforts en la matière, tant publics que privés, gagneront à être orientés, par des mesures incitatives stimulant durablement l'investissement et le capital humain, vers les secteurs où nous pouvons disposer d'avantages comparatifs.

L'efficacité d'une telle approche sera tributaire d'une mise à niveau générale de l'économie.

Notre système financier, préalablement restructuré et réhabilité pour redevenir un instrument de développement et non un outil monopolistique, animé par une banque centrale forte et indépendante, saura alors être l'un des piliers de cette politique. La recherche de la complémentarité et l'intégration aux économies régionales et sous-régionales est à privilégier pour ce qu'elle apporte d'accès, de stimulations et d'opportunités supplémentaires, notamment en matière de mobilisation des investissements et de développement des infrastructures. La finalité affirmée de ces réformes réside dans le recul durable de la pauvreté par la redistribution équitable et efficiente des fruits de la croissance retrouvée, la création d'emplois et, partant, l'amélioration du niveau de vie des populations. Nous disposons pour cela de marges de progression importantes. La perspective d'exploitation pétrolière, la rationalisation de la gestion de nos richesses minières et halieutiques, l'annulation de la dette multilatérale récemment décidée par le GB, génération de nouvelles ressources, de nature à contribuer à cet objectif. L'optimisation de l'allocation de ces ressources devient une priorité des politiques publiques. La modernisation économique requiert, enfin, que les réformes nécessaires soient, de manière concomitante, menées sur le plan institutionnel et politique. En particulier l'administration des secteurs stratégiques devra reposer, systématiquement, sur des mécanismes de gestion collégiaux, efficaces et transparents. A défaut, le risque est grand que nos ressources et nos opportunités ne soient, à nouveau, gaspillées par la corruption et la mauvaise gestion, derrière des écrans d'opacité.

Les problématiques soulevées, les dysfonctionnements et handicaps mis en relief et les propositions présentées reflètent notre souci de mesurer avec précision les enjeux et défis auxquels la Mauritanie fait face. Cette démarche rend compte, également, de notre volonté de susciter une prise de conscience collective et notre détermination à promouvoir la plus large mobilisation au service de notre progrès. Comme nous le rappelons déjà en 2003 : " un sursaut est aujourd'hui nécessaire pour assainir le présent et sécuriser l'avenir. Un sursaut moral basé sur de nouvelles approches, de nouvelles méthodes et porteur d'une stratégie d'action résolue. Le temps est venu d'agir autour d'un socle de valeurs réaffirmées et fortes, pour donner à notre pays un élan tonique et une rectitude morale sans lesquels notre nation ne peut continuer à avancer. "

Nous devons ouvrir les perspectives d'un leadership visionnaire et courageux, répondre à l'exigence de légitimité et de crédibilité, secréter une énergie créative et déployer grandes ouvertures les ailes d'un nouvel élan modernisateur. Autour de la présente plateforme et des paramètres variables qui fondent notre civilisation : islam, arabité, africanté, nous appelons au plus large rassemblement de tous ceux qui veulent, ici et maintenant, contribuer à cette dynamique.